

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE LE 7 MARS 2016 À 20 h 05 À LAQUELLE ASSISTAIENT :

Le maire / The Mayor :
Les conseillers / Councillors :

MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE CITY OF WESTMOUNT HELD IN THE COUNCIL CHAMBER OF CITY HALL ON MARCH 7th, 2016 AT 8:05 P.M., AT WHICH WERE PRESENT:

P. F. Trent, président / Chairman
P. A. Cutler
V. M. Drury
N. Forbes
C. Lulham
P. Martin
T. Samiotis
C. Smith

Formant quorum. / Forming a quorum.

Également présents /: S. Michael Deegan, directeur général / Director General
Also in attendance : Me Martin St-Jean, greffier / City Clerk
L. Angers, préposée à la rédaction / Recording Secretary

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

RAPPORT DU MAIRE

Le maire Trent accueille le professeur Leo Gervais qui est présent à la réunion avec sa classe d'étudiants en journalisme de l'Université Concordia.

Le maire annonce la conclusion de deux accords qui touchent Westmount, avec le maire de Montréal, Denis Coderre: le premier portant sur le centre-ville et l'autre modifiant la façon dont les municipalités de banlieue sont facturées pour l'utilisation de l'eau potable.

Le maire Trent explique que la question de l'eau potable date de la période des défusions. Avant janvier 2002, Montréal

OPENING OF THE MEETING

The Mayor called the meeting to order.

Unless otherwise indicated in these minutes, the Mayor always avails himself of his privilege provided for in section 328 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19) by abstaining from voting.

MAYOR'S REPORT

Mayor Trent welcomed Concordia University Professor Leo Gervais, the former Editor of the Westmount Examiner, who was attending the meeting with his class of journalism students.

The Mayor reported on the conclusion of two deals with Montreal Mayor Denis Coderre that affects Westmount: the first one concerning the downtown core and the other one that will modify the way the suburban municipalities are billed for the use of potable water.

Mayor Trent explained that the potable water issue was a left over from the demerger period. Before January 2002, Montreal used to bill

facturait l'eau en fonction du volume, et suite à la fusion avec Montréal, en fonction de la valeur immobilière de chaque ville. Il indique que nulle part dans le monde l'eau potable n'est vendue de telle sorte. Les négociations avec Montréal étaient en cours depuis de nombreuses années dans le but de persuader Montréal de facturer selon la consommation d'eau.

Le maire mentionne que l'autre dossier qui devait être réglé était celui du territoire du «Centre-ville» alors que les villes reconstituées sont tenues de payer un soutien financier à Montréal pour les investissements dans les infrastructures. Créées en 2005, les frontières du centre-ville vont de l'avenue des Pins à Griffintown et de la rue Amherst à la rue Atwater. En y ajoutant le parc du Mont-Royal, dont les dépenses doivent aussi être partagées, le territoire couvre une superficie de plus de 18 km² alors que le quartier des affaires couvre une superficie de 1,8 km². Il y eu plusieurs discussions au fil des ans, soit près de 78 réunions avec l'ancien maire de Montréal, pour résoudre la définition du centre-ville et déterminer le montant à être versé par les municipalités liées pour les infrastructures et non pour l'entretien, mais en vain.

Le maire mentionne que, non seulement les discussions récentes ont réussi à régler deux irritants majeurs, mais c'est de bon augure pour faire face à la façon dont le conseil d'agglomération fonctionne. Il critique les règles d'«orientation» alors que tous les représentants de Montréal sur le conseil d'agglomération sont tenus de voter d'une manière prédéterminée, une situation antidémocratique. Le maire Trent espère que la discussion aidera à améliorer cette pratique.

Quant à l'entente sur l'eau, le maire Trent rapporte que Montréal est le seul endroit en Amérique du Nord où l'eau est facturée en fonction de la valeur foncière plutôt que par volume. Westmount utilise seulement 1% de l'eau potable de l'île, tandis que sa valeur foncière est estimée à 2,4%, avec comme

water based on the volume and after the merger with Montreal, according to the real estate value of each city. He indicated that nowhere in the world is potable water sold in such a way; so negotiations with Montreal have been going on for many years with the goal of persuading Montreal to bill based on consumption of water.

The Mayor mentioned that the other matter that needed to be resolved was the 'Centre-ville' territory where the reconstituted Cities are required to pay financial support to Montreal for infrastructure investment. Created in 2005, the downtown borders were established from Pine Avenue to Griffintown and from Amherst St. to Atwater St.; by adding the Mount Royal Park, where the expenses must also be shared, the territory covers an area of over 18 km² in comparison to the Business District that covers an area of 1.8 km². There were many discussions over the years, extending into 78 meetings with the former Montreal Mayor, to resolve the definition of the downtown core and determine the amount to be contributed by the municipalities for infrastructure and not for maintenance. All to no avail.

The Mayor indicated that not only the recent discussions were successful at fixing two major irritants, but it also augurs well for dealing with the way the Agglomeration Council operates. He criticized the "orientation" regulation where all Montreal representatives on the Agglomeration Council are required to vote in a pre-determined way, a situation which is anti-democratic. Mayor Trent is hopeful that further discussion will help improve on this practice.

As for the water deal, Mayor Trent reported that Montreal is the only place in North America where water is billed according to real estate value rather than by volume. Westmount only uses 1% of the island's potable water, while its real estate value is estimated at 2.4%, which results in a much

résultat une facture beaucoup plus élevée. Pendant des années, le Québec a interprété la législation municipale de manière à éviter que l'administration municipale soit impliquée dans la répartition des richesses. Nous devrions payer pour la quantité que nous utilisons, pas plus. D'un point de vue écologique, cela ne fait pas de sens car il n'y a aucune économie pour Westmount, même si la consommation diminue. Chaque fois que la valeur foncière augmente, nous payons plus pour l'eau. Il est important de comprendre que nous avons négocié le taux en vrac devant s'appliquer à toutes les villes, permettant à chacune de la revendre, soit par des compteurs ou via le compte de taxes foncières. Par conséquent, il y aura plus de pression pour réduire la consommation.

Le maire Trent rapporte qu'il a également joué un rôle important dans la résolution des contributions annuelles pour le « centre-ville », une question qui a consommé beaucoup de temps et d'énergie. Les municipalités de banlieue payaient 6M \$ par année pour le centre-ville, sur une répartition totale de 400M \$. Comme Montréal dépensait plus sur les projets comme le « Quartier des spectacles », la part de l'ASM était sur le point d'atteindre 12M \$ - 14M \$ au cours des prochaines années. Le maire Trent a offert de payer 8M \$ + l'indexation, ce qui est moins que ce que nous aurions payé dans le futur sans une entente. Il explique que, alors que Westmount modernisera ses propres infrastructures d'aqueduc, le montant à payer à l'agglomération pour l'eau sera moindre. Westmount utilise environ 5,3M³ d'eau par an et ce montant devrait diminuer au fur et à mesure que les infrastructures seront réparées et que par conséquent, les fuites d'eau diminueront.

RAPPORTS DES CONSEILLERS

La conseillère Lulham rapporte que Summit Circle Rd. a été fermé en 2009 afin de revoir la région et de voir ce qui pourrait y être fait. Au fil des ans, elle a travaillé avec la Table de concertation du Mont-Royal afin d'obtenir une

more expensive bill to pay. For years, Quebec has interpreted municipal legislation in a way that the municipal level of government should not be involved in the distribution of wealth. We should pay for the quantity we use, not more. From an ecological point of view, it makes no sense as there are no savings for Westmount even if our water consumption drops. Whenever our real estate value goes up, we pay more for water. It is important to understand that we negotiated the bulk rate that should apply for all Cities, allowing each one to retail it, either by meters or via the overall tax bill. Therefore, there will be more pressure to reduce consumption.

Mayor Trent reported that he was also instrumental in resolving the yearly “downtown core” contribution, an issue that consumed a lot of time and energy. The ASM municipalities were paying \$6M a year for the downtown core, out of a total of \$400M apportionment. As Montreal was spending more on the things like the “*Quartier des spectacles*”, the ASM's portion was about to go up to 12M-14M\$ within the next few years. Mayor Trent made the offer to pay \$8M + indexation, which is less than what we would have paid in future without a deal. He explained that, as Westmount will be upgrading its own water infrastructure, the amount to be paid for water to the Agglomeration will be reduced. Westmount uses approximately 5.3M cubic meter of water yearly and this amount should slowly drop as infrastructure is repaired and water leaks consequently diminish.

COUNCILLORS' REPORTS

Councillor Lulham reported that Summit Circle Rd. was closed in 2009 in order to review the area and see what could be done. Over the years, she has been working with the *Table de concertation du Mont-Royal* to

subvention du Ministère de la Culture ce qui fut fait. Le premier versement reçu en 2015 a été utilisé pour remettre en état le dépôt, et le second sera utilisé pour remettre à neuf Summit Circle en enlevant une acre d'asphalte et créer une nouvelle forêt, rejoindre le bois Summit jusqu'à la Côte-des-Neiges. Ceci est un bon projet vert et durable qui comprendra la plantation de 75 nouveaux arbres indigènes, l'élimination de toutes les espèces envahissantes; la création d'une entrée sur le côté d'Oakland et un sur le côté du 15 Summit Circle avec un espace de ciment pour donner accès à la conduite d'eau souterraine de Montréal, la station de pompage et les infrastructures d'Hydro Westmount. La route sera rétrécie pour permettre la plantation d'herbes et d'arbustes indigènes. Un chemin sinueux sera créé le long de la paroi rocheuse, et les lumières de la rue seront remplacées par des bollards, certains éclairés et d'autres équipés de réflecteurs pour créer un éclairage d'ambiance pour les piétons la nuit et diminuer l'interférence de la faune et promouvoir un ciel plus sombre. Une lettre du maire sera envoyée à tous les résidents pour expliquer le projet.

Elle procède à une présentation visuelle du projet qui devrait coûter environ 750 000 \$ à 800 000 \$, dont la moitié sera financée par l'agglomération de Montréal.

Le maire Trent mentionne que le projet aurait été coûteux s'il avait été fait plus tôt étant donné que la moitié des dépenses sont désormais couvertes par la subvention. La conseillère Lulham a également mentionné une économie annuelle de coûts d'entretien de 30 000 \$ une fois que le projet sera terminé.

La conseillère Lulham mentionne que la Ville de Westmount se joindra à l'événement Une heure pour la planète 2016, le 19 mars, en éteignant les lumières non essentielles sur tous les bâtiments municipaux entre 8h30 et 21h30. Elle invite les résidents à faire leur part. Elle a mentionné que Westmount a été un participant

obtenir un subvention de la *Ministère de la culture*, et elle a réussi. Le premier instalment reçu en 2015 a été utilisé pour remettre à neuf le Depot, et le second sera utilisé pour remettre à neuf Summit Circle Road en enlevant une acre d'asphalte et créer une nouvelle forêt, rejoignant le bois Summit jusqu'à la Côte-des-Neiges Rd. Ceci est un projet vert, durable et un bon projet qui comprendra la plantation de 75 nouveaux arbres indigènes, la suppression de toutes les espèces envahissantes; la création d'une entrée sur le côté d'Oakland et une sur le côté du 15 Summit Circle avec un espace de ciment pour donner accès à la conduite d'eau souterraine de Montréal, la station de pompage et les infrastructures d'Hydro Westmount. La route sera rétrécie pour permettre la plantation d'herbes et d'arbustes indigènes. Un chemin sinueux sera créé le long de la paroi rocheuse, et les lumières de la rue seront remplacées par des bollards, certains éclairés et d'autres équipés de réflecteurs pour créer un éclairage d'ambiance pour les piétons la nuit et diminuer l'interférence de la faune et promouvoir un ciel plus sombre. Une lettre du maire sera envoyée à tous les résidents pour expliquer le projet.

Councillor Lulham proceeded with a visual presentation of the project which is expected to cost approximately \$750,000-\$800,000, half of which will be funded by the Montreal Agglomeration.

Mayor Trent mentioned that it would have been a costly project if done earlier, since half of the expenses are now covered by the grant. Councillor Lulham also mentioned the yearly cost saving of \$30,000 for maintenance in this area once the project is completed.

Councillor Lulham mentioned that the City of Westmount will be joining the 2016 Earth Hour event on March 19 by turning off non-essential lighting on all municipal buildings between 8:30 and 9:30 p.m. She invited residents to do their part. She mentioned that Westmount has been an active participant over the last 8 years and

actif au cours des 8 dernières années et que l'on a appris sur le développement durable et sur la façon de réduire les dépenses en énergie. Le conférencier invité de cette année sera Lawrence Mysak qui parlera des changements climatiques et des astronomes de la Royal Astronomical Society of Canada profiteront de cet événement symbolique pour partager la beauté du ciel sombre avec leurs télescopes. Le 25^e anniversaire du projet « Ville en santé » sera célébré à cette occasion et un atelier au Victoria Hall se tiendra de 6h00 à 10h00. Elle a invité tous les résidents à venir célébrer avec la Ville.

La conseillère Samiotis, une ancienne de Concordia, souhaite la bienvenue aux étudiants présents.

La conseillère Samiotis fait rapport sur le projet de PPCMOI déposé en octobre dernier, comme un outil devant permettre à la Ville d'examiner les grands projets et de compléter le règlement de zonage. Elle indique que, comme pour la Commission de la planification urbaine, c'est un apprentissage pour elle et les résidents, compte tenu des diverses observations formulées suite à la réunion de consultation publique. Elle espère que les résidents seront heureux avec les récentes modifications apportées au projet de règlement. Il sera téléchargé sur le site Internet de la ville le 8 mars. Ceci leur donnera suffisamment de temps pour examiner les changements apportés avant la réunion publique du 22 mars. Elle rapporte que l'administration a travaillé fort pour permettre aux citoyens d'intervenir dans le processus plus tôt.

Elle explique que le conseil a été en mesure de convenir de modifications supplémentaires au PPCMOI, puisque la loi provinciale permet que les plans soumis au PIIA puissent être soumis à la consultation publique. Le processus fournira suffisamment de temps aux résidents afin de préparer leurs questions sur un projet spécifique, étant donné qu'un avis public sera publié 30 jours avant la réunion publique qui sera présidé par le CCU. Une fois l'évaluation

have learned about sustainable practices on how to reduce energy spending. This year's guest speaker will be Lawrence Mysak who will be talking about climatic changes and astronomers from the Royal Astronomical Society of Canada will take advantage of this symbolic event to share the beauty of dark skies with their telescopes. The Healthy City Project 25th Anniversary will be celebrated on this occasion and they will be holding a workshop at Victoria Hall from 6:00 to 10:00 pm. She invited all residents to come and celebrate with the City.

Councillor Samiotis, a Concordia Alumnus, welcomed the students present.

Councillor Samiotis reported on the SCAOPI draft by-law tabled last October as a tool for the City to review major projects and complement the Zoning By-law. She mentioned that, as the Commission of Urban Planning, it has been a learning experience for both her and the residents, given the various comments made following the Public Consultation meeting. She is hopeful that the residents will be pleased with the recent modifications made to the draft by-law that will be uploaded on the City's Website on March 8 allowing enough time to review the changes prior to the March 22 public meeting. She mentioned that the administration has been working hard to allow for an earlier citizens' input in the process.

She explained that Council was able to come up with these additional changes to the PPCMOI By-law since the provincial legislation allows the plans subject to the Site Planning and Architectural Integration Programs By-law to be submitted for public consultation. The process will provide for enough time to the residents to prepare their questions on a specific project, since a public notification will be published 30 days prior the

2016-03-07

préliminaire effectuée, le véritable examen par le CCU aura lieu avec le promoteur présent, permettant aux citoyens de s'engager dans le processus. Cela devrait finalement envoyer un message clair aux développeurs sur la nécessité d'inclure la communauté dans leurs projets. À une autre étape, la consultation publique légale se tiendra et, finalement, le conseil prendra une décision. Elle espère que les résidents accueilleront ces changements compte tenu que Westmount a le processus le plus strict en ce qui concerne les projets de développement. Elle a remercié les résidents pour leur contribution qui a permis au Conseil de présenter une meilleure solution au bénéfice de tous.

Le conseiller Cutler fait rapport sur les différents points soumis à l'approbation du conseil à l'ordre du jour de ce soir en ce qui concerne le nouveau système de parcomètre. Certaines affiches avec le matériel nécessaire doivent être installées avant sa mise en œuvre prévue pour début mai. Il a annoncé le statu quo sur les taux de stationnement sans augmentation à 3 \$ l'heure près de la frontière de Montréal et 2 \$ ailleurs. Il réfère ensuite aux modifications au règlement de stationnement sur Academy Road, dans les limites du stationnement du CLW: stationnement maximal de 2 heures de 7h à 17h (sauf pour les détenteurs de permis) et une durée maximale de 4 heures à partir de 17 h.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions se tient de 20 h 35 à 21 h.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-03-27

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

public meeting that will be chaired by the PAC. Once the preliminary assessment is made, the real review by the PAC will take place with the developer present, allowing early citizens input as part of the process. This ultimately should send a clear message to the developer on the necessity to include the community into its project. Further down, the legal public consultation will be held and ultimately, Council will make the final decision. She is hopeful that the residents will welcome these changes as Westmount has the strictest process regarding development projects. She thanked the residents for their input that allowed Council to bring forward the best solution to benefit all.

Councillor Cutler reported on the various items submitted for Council's approval on tonight's agenda regarding the new parking meter system. Some signs with the necessary hardware must be installed prior to its implementation planned for early May. He announced the status quo on the parking rates with no increase: \$3 per hour near the Montreal border and \$2 elsewhere. He then mentioned the modification to the parking regulations on Academy Road, within the limits of the WRC parking lot: maximum 2-hour parking from 7h to 17h (except for permit holders) and maximum 4-hour parking from 17h-7h.

FIRST QUESTION PERIOD

The first question period took place from 8:35 p.m. to 9:00 p.m.

1. ADOPTION OF THE AGENDA

2016-03-27

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

2016-03-07

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 7 mars 2016 soit adopté, et il l'est par les présentes.

THAT the agenda of the regular Council meeting of March 7, 2016 be, and it is hereby, adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2. CONFIRMATION OF MINUTES

2016-03-28

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

2016-03-28

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} février 2016 soit adopté, tel que modifié et que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 février 2016 soit approuvé, tel que rédigé.

THAT the minutes of the regular Council meeting held on February 1, 2016 be approved as modified and that the minutes of the special Council meeting held on February 15, 2016 be approved, as drafted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

3. RAPPORTS AU CONSEIL

3. REPORTS TO COUNCIL

A) CORRESPONDANCE

A) CORRESPONDENCE

Les documents suivants sont disponibles pour consultation au bureau du greffier :

The following documentation is available for consultation at the City Clerk's office:

- Une résolution adoptée par le conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce relativement à une motion en faveur du maintien des commissions scolaires;
- Une résolution adoptée par le conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concernant Une heure pour la Terre 2016; et
- Une résolution adoptée par le conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concernant une voie réservée pour la ligne d'autobus 105.

- A resolution adopted by the Borough Council of Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concerning a Motion in favour of keeping the School Boards;
- A resolution adopted by the Borough Council of Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concerning Earth Hour 2016; and
- A resolution adopted by the Borough Council of Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce concerning a reserved lane for the 105 bus line.

B) COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL – PROCÈS-VERBAL

B) GENERAL COMMITTEE OF COUNCIL – MINUTES

Le procès-verbal de la réunion du comité plénier du conseil tenue le 11 janvier 2016 est déposé par la présente.

The minutes of the meeting of General Committee of Council held on January 11, 2016 are submitted herewith.

C) EMBAUCHE D'EMPLOYÉS

Le rapport d'embauche du mois de janvier 2016-est déposé par la présente.

4.1 ORIENTATION DU CONSEIL SUR LES SUJETS DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉS AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL⁹

2016-03-27

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

QUE le maire, ou son délégué, soit autorisé à prendre toute décision qu'il jugera opportune à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération de Montréal devant se tenir le 24 mars 2016 et ce, dans le meilleur intérêt de la Ville de Westmount et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 PLAN D'ACTION 2016 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

ATTENDU QU'en vertu de l'alinéa 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, chapitre E-20.1), chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

C) HIRING OF EMPLOYEES

Manpower Report for the month of January 2016 is submitted herewith.

4.1 ADOPTION OF THE COUNCIL'S POSITION ON THE ITEMS TO BE SUBMITTED TO THE MONTREAL AGGLOMERATION COUNCIL

2016-03-29

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

THAT the Mayor, or his delegate, be authorized to make any decisions he deems necessary and in the best interest of the City of Westmount and its citizens regarding the items on the agenda of the Montreal Agglomeration Council meeting to be held on March 24, 2016.

CARRIED UNANIMOUSLY

6.1 THE 2016 ACTION PLAN – INTEGRATION OF HANDICAPPED PERSONS

WHEREAS in accordance with article 61.1 of *An Act to secure handicapped persons in the exercise of their rights with a view to achieving social, school and workplace integration* (RLRQ, chapter E-20.1), every local municipality with at least 15,000 inhabitants shall adopt an action plan identifying the barriers to integration handicapped persons encounter in the sector of activity of the department or agency, and describing the measures taken over the past year and those to be taken in the coming year to reduce barriers to integration in that sector of activity. The action plan includes any other element determined by the Government upon recommendation of the Minister, and must be prepared and published annually.

2016-03-30

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Smith

QUE le plan d'action 2016 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées soit adopté afin d'assurer l'exercice de leurs droits fondamentaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8.1 NOMINATION – SURINTENDANT
ADJOINT, FLOTTE ET ATELIER
MÉCANIQUE**

ATTENDU QUE conformément à la politique de la Ville relativement à l'embauche de personnel cadre, une démarche de recrutement a été menée pour combler un nouveau poste au sein du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE selon l'alinéa 477.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles pour les fins de cette dépense, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-007;

ATTENDU QU'à la suite de la démarche de recrutement, le comité de sélection a convenu du choix d'un candidat au poste de surintendant adjoint, flotte et atelier mécanique, et sa recommandation est soumise à l'approbation du conseil.

2016-03-31

Il est proposé par la conseillère Smith, appuyé par la conseillère Forbes

QUE M. Antonio Migueis soit nommé au poste de surintendant adjoint, flotte et atelier mécanique, à titre permanent à compter du 28 mars 2016, selon les modalités et conditions offertes par la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-03-30

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Smith

THAT the 2016 Action Plan with respect to the integration of handicapped persons be adopted to ensure the exercise of their fundamental rights.

CARRIED UNANIMOUSLY

**8.1 APPOINTMENT – ASSISTANT
SUPERINTENDENT – FLEET AND
MECHANICAL WORKSHOP**

WHEREAS according to city policy regarding the hiring of management personnel, a recruiting process was carried out to fill a new position in the Public Works Department;

WHEREAS according to Section 477.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19), the Treasurer has certified that sufficient funds are available to cover this expense, as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-007;

WHEREAS further to the hiring process, the Selection Committee agreed on the selection of one candidate for the position of Assistant Superintendent - Fleet and mechanical workshop and its recommendations are submitted for Council approval.

2016-03-31

It was moved by Councillor Smith, seconded by Councillor Forbes

THAT Mr. Antonio Migueis be appointed to the position of Assistant Superintendent – Fleet and mechanical workshop on a permanent basis effective March 28, 2016, as per the terms and conditions offered by the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

**8.2 SERVICES PROFESSIONNELS :
APPROBATION D'UN SYSTÈME DE
PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES
OFFRES – SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES**

ATTENDU QUE le Service des ressources humaines souhaite faire l'acquisition d'un système informatique intégré en vue du traitement interne de la paie et de la gestion des ressources humaines;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres.

2016-03-32

Il est proposé par la conseillère Smith, appuyé par la conseillère Forbes

QUE la grille d'évaluation proposée par le Service des ressources humaines soit approuvée pour l'acquisition d'un système intégré en vue du traitement interne de la paie et de la gestion des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9.1 ENTENTE – LA GALERIE DU
VICTORIA HALL**

2016-03-33

Il est proposé par la conseillère Forbes, appuyé par la conseillère Lulham

QUE la Ville conclue une entente avec l'artiste Claire Desjardins relativement à l'exposition qui se tiendra à la galerie du Victoria Hall du 3 au 24 mars 2016, le tout conformément aux modalités de ladite entente; et

**8.2 PROFESSIONAL SERVICES:
APPROVAL OF A SYSTEM OF BID
WEIGHTING AND EVALUATING – HUMAN
RESOURCES**

WHEREAS the Human Resources Department wishes to acquire an integrated software system in order to ensure in-house payroll production and Human Resources management;

WHEREAS, according to section 573.1.0.1.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, c. C-19), where a contract for professional services is to be awarded, the Council must use a system of bid weighting and evaluating.

2016-03-32

It was moved by Councillor Smith, seconded by Councillor Forbes

THAT the evaluation grid proposed by the Human Resources Department be approved for the acquisition of an integrated system pertaining to in-house payroll production and human resources management.

CARRIED UNANIMOUSLY

**9.1 CONTRACTS – THE GALLERY AT
VICTORIA HALL**

2016-03-33

It was moved by Councillor Forbes, seconded by Councillor Lulham

THAT the City enter into an agreement with Claire Desjardins, artist, for the exhibition that will be held in The Gallery at Victoria Hall from March 3 to 24, 2016, the whole according to the terms of the agreement; and

2016-03-07

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente et tous autres documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

THAT the City Clerk be authorized to sign the agreement and any and all other document necessary to give effect to the foregoing resolution, for and on behalf of the City.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

9.2 APPROBATION DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

9.2 APPROVAL OF GRANTS TO NON-PROFIT ORGANIZATIONS

ATTENDU QUE toutes les demandes de subvention des groupes communautaires et organismes pour l'année 2016 ont fait l'objet d'une évaluation par l'administration, conformément aux politiques de la Ville sur l'aide financière en matière de loisirs et de culture;

WHEREAS, according to the City's policies for recreation and cultural grants, all applications for 2016 supporting grants received from local community groups and organizations have been reviewed by the administration;

ATTENDU QUE le comité plénier du conseil a passé en revue les demandes des organismes sans but lucratif;

WHEREAS the General Committee of Council has reviewed the requests from local non-profit organizations;

ATTENDU QUE les recommandations du directeur général sont soumises à l'approbation du conseil.

WHEREAS the recommendations of the Director General are submitted for Council approval.

2016-03-34

Il est proposé par la conseillère Forbes, appuyé par la conseillère Lulham

2016-03-34

It was moved by Councillor Forbes, seconded by Councillor Lulham

QUE les subventions de 2016 totalisant 116 655 \$ soient approuvées comme suit :

THAT the 2016 grants be approved in the total amount of \$116,655 as follows:

- Centre Contactivité : une subvention de 42 000 \$ pour financer ses frais d'exploitation;
- The Open Door : une subvention de 4 000 \$ pour financer ses frais d'exploitation;
- Centre des arts visuels : une subvention de 9 855 \$ pour les services de sous-traitance fournis à la Ville;
- YMCA Westmount : une subvention de 18 600 \$ pour les services de sous-traitance fournis à la Ville et à la collectivité en général;
- Bibliothèque Atwater : une subvention de 26 950 \$ pour financer ses frais d'exploitation;
- Théâtre Répercussion : une subvention de 8 100 \$ pour financer les pièces de théâtre présentées au parc Westmount;

- Contactivity Centre: a supporting grant of \$42,000 to help finance its operating costs;
- The Open Door: a supporting grant of \$4,000 to help finance its operating costs;
- Visual Arts Centre: a grant of \$9,855 for 'contracted out' services provided to the City;
- Westmount YMCA: a grant of \$18,600 for 'contracted out' services provided to the City and the community at large;
- Atwater Library: a grant of \$26,950 to help finance its operating costs;
- Repercussion Theatre: a supporting grant of \$8,100 for theatrical performances in Westmount Park;

2016-03-07

- Centre Greene : une subvention de 3 000 \$ pour financer ses frais d'exploitation; et
- Association historique de Westmount : une subvention de 4 150 \$ pour financer ses frais d'exploitation.

QUE la dépense de 116 655 \$ soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-764-00-970, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-013 délivré le 25 février 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.1 ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE DES LOISIRS DE WESTMOUNT (CENTRE JEUNESSE) ET LE YMCA WESTMOUNT

ATTENDU QU'un accord de partenariat entre le Centre jeunesse du Centre des loisirs de Westmount et le YMCA Westmount a été approuvé, conformément à la résolution n° 2014-04-89 adoptée par le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 8 avril 2014;

ATTENDU QUE l'accord prévoit le renouvellement du partenariat sur une base annuelle.

2016-03-35

Il est proposé par la conseillère Smith, appuyé par la conseillère Lulham

QUE l'accord de partenariat entre la Ville de Westmount et le YMCA Westmount soit renouvelé pour couvrir la participation financière annuelle de 2016 destinée au Centre jeunesse situé au Centre des loisirs de Westmount au montant total de 51 698 \$, incluant l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,7 % établi en octobre 2015;

QUE la dépense de 51 698 \$ soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-721-00-447, le tout conformément au certificat de la

- Greene Avenue Community Centre: a grant of \$3,000 to help finance its operating costs; and
- Westmount Historical Association: a grant of \$4,150 to help finance its operating costs.

THAT the expenditure in the amount of \$116,655 be made from Departmental Expense, Account No. 02-764-00-970, the whole as indicated on Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-013 issued on February 25, 2016.

CARRIED UNANIMOUSLY

10.1 PARTNERSHIP AGREEMENT – WESTMOUNT RECREATION CENTRE TEEN ZONE AND THE WESTMOUNT YMCA

WHEREAS a partnership between the Westmount Recreation Centre Teen Zone and the Westmount YMCA was approved, as per resolution No. 2014-04-89 adopted by Council at its regular sitting held on April 8, 2014;

WHEREAS the agreement provides for the renewal of the partnership on a yearly basis.

2016-03-35

It was moved by Councillor Smith, seconded by Councillor Lulham

THAT the partnership agreement entered into between the City of Westmount and the Westmount YMCA be renewed to cover the 2016 annual financial participation to the Youth Zone located in the Westmount Recreation Centre for a total amount of \$51,698, including the 1.7% Consumer Price Index (CPI) of October 2015;

THAT the expenditure in the amount of \$51,698 be made from Departmental Expense, Account No. 02-721-00-447, the

2016-03-07

trésorière n° CTW-2016-03-001 délivré le 10 février 2016;

whole as indicated on Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-001 issued on February 10, 2016;

QUE la participation financière de la Ville soit payée en deux versements égaux, le premier étant payable le 15 mars 2016, et le second le 15 juillet 2016; et

THAT the City's financial participation be paid in two equal payments, the first one payable on March 15, 2016, and the second one, on July 15, 2016; and

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document nécessaire ou requis pour donner plein effet à la présente résolution.

THAT the Director General be authorized to sign any documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

11.1 APPROBATION D'ACHATS – SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

11.1 APPROVAL OF PURCHASES – INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES

ATTENDU QUE le conseil avait approuvé la fourniture, l'installation et l'activation du système téléphonique VoIP fabriqué par l'entreprise Cisco Systems, conformément à la résolution n° 2009-05-99 adoptée par le conseil à sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2009;

WHEREAS Council approved the supply, installation and activation of VoIP Telephony Equipment manufactured by Cisco Systems, as per resolution No. 2009-05-99 adopted at its regular sitting held on May 5, 2009;

ATTENDU QUE l'actuelle version de ce système téléphonique n'est plus offerte par l'entreprise Cisco Systems;

WHEREAS the current version of this telephone system is no longer supported by Cisco Systems;

ATTENDU QUE le chef de division, Service des technologies de l'information, estime qu'il est nécessaire de procéder à la mise à niveau du matériel et des logiciels du système et que ses recommandations sont soumises à l'approbation du conseil.

WHEREAS the Division Head - Information Technology Services deems necessary to proceed with an update of both the hardware and the software system and its recommendations are submitted for Council's approval.

2016-03-36

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par le conseiller Cutler

2016-03-36

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Cutler

QUE la soumission d'*Informatique Pro-Contact inc.* soit acceptée pour la **fourniture du matériel et des logiciels nécessaires à la mise à niveau du système téléphonique Cisco au cours d'une période de 36 mois** et que le contrat soit adjugé au montant total de

THAT the quotation of *Informatique Pro-Contact Inc.* be accepted for the **supply of hardware and software for the upgrade of the Cisco telephone system over a period of 36 months**, and that the contract be awarded for a total amount of \$41,695.34, all

41 695,34 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 3 décembre 2015 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 38 073,40 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-315-11-001, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-002 délivré le 23 février 2016;

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout bon de commande requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.1 ACHAT REGROUPÉ DE PNEUS

ATTENDU QUE la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant à former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un partenariat en vue de l'achat regroupé de pneus;

ATTENDU QUE le paragraphe 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) permet à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU QUE la Ville a confirmé son adhésion à ce regroupement (Dossier d'achats regroupés UMQ-CSPQ) géré par l'UMQ pour la période de trois (3) ans s'étalant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019, conformément à la résolution n° 2015-09-220 adoptée par le conseil à sa séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015;

ATTENDU QUE les soumissions pour l'achat de pneus ont été ouvertes publiquement par le CSPQ le 5 novembre 2015 et que sept fabricants de pneus reconnus ont accepté d'accorder les rabais nationaux, conformément à la soumission n° 999107139.

applicable taxes included; the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated December 3, 2015;

THAT the expenditure in the amount of \$38,073.40 (including tax credits) be made from Capital Expense Account 03-315-11-001, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-002 issued on February 23, 2016;

THAT the Director General be authorized to sign any purchase orders required to give full effect to this resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

12.1 GROUP PURCHASE FOR TIRES

WHEREAS the City has received a proposal from the *Union des municipalités du Québec* (UMQ) to form, on its behalf and on behalf of several other municipalities interested, a partnership for the joint purchasing of tires;

WHEREAS in accordance with Section 29.9.2 of the *Cities and Towns Act*, the UMQ has delegated, by agreement, part of the performance contracting process to the Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

WHEREAS the City confirmed its membership in this partnership (*Dossier d'achats regroupés UMQ-CSPQ*) managed by the UMQ for 3 years, from April 1, 2016 to March 31, 2019, as per resolution No. 2015-09-220 adopted by Council at its regular meeting held on September 8, 2015;

WHEREAS tenders for the purchase of tires were publicly opened by the CSPQ on November 5, 2015 where seven major tire manufacturers have agreed to national discounts as per Tender no. 999107139.

2016-03-37

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Cutler

QUE l'achat regroupé de pneus soit approuvé pour une période de 24 mois s'étalant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018 auprès des sept (7) fournisseurs suivants : Bridgestone Canada inc., Michelin Amérique du Nord (Canada) inc., Goodyear Canada inc., Pneus Toyo Canada inc., Pneus continental Tire inc., Centre Techno-Pneu inc. et Pneus Lanoraie inc.; et

QUE le contrat soit adjugé au montant de 42 540,75 \$, toutes taxes comprises, pour une période de 24 mois et qu'il soit réparti, selon les années civiles 2016, 2017 et 2018, comme suit :

2016 (9 mois/months)	2017 (12 mois/months)	2018 (3 mois/months)
31 mars – 31déc.	1 ^{er} janv. – 31 déc.	1 ^{er} janv. – 31 mars
15 952,78 \$	21 270,38 \$	5 317,59 \$

QUE la dépense de 38 845,38 \$ soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-327-00-525, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-003 délivré le 23 février 2016;

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout bon de commande requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 APPEL D'OFFRES PUBLIC – SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QU'une assemblée publique présidée par le directeur général, Sean Michael Deegan, a eu lieu dans la salle du conseil le 17 février 2016 pour l'ouverture des soumissions relatives à l'ACHAT DE TROIS (3) VÉHICULES FORD, DE MODÈLE INTERCEPTOR, POUR LE SERVICE DE LA

2016-03-37

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Cutler

THAT the group purchase for tires be approved for a 24-month period extending from April 1, 2016 to March 31, 2018 from the following 7 suppliers: Bridgestone Canada inc., Michelin Amérique du Nord (Canada) inc., Goodyear Canada inc., Pneus Toyo Canada inc., Pneus continental Tire inc., Centre Techno-Pneu inc. and Pneus Lanoraie inc.; and;

THAT the contract be awarded for an amount \$42,540.75, all applicable taxes included, over a period of 24 months divided per calendar year 2016/2017/2018 as follows:

THAT the expenditure in the amount of \$38,845.38 be made from Departmental Expense, Account No. 02-327-00-525, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-003 issued on February 23, 2016;

THAT the Director General be authorized to sign any purchase orders required to give full effect to this resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

12.2 CALL FOR PUBLIC TENDERS - PUBLIC SECURITY

WHEREAS a public meeting was held in the Council Chamber on February 17, 2016 for the opening of tenders for the PURCHASE OF THREE (3) VEHICLES, MODEL - FORD INTERCEPTOR FOR THE CITY OF WESTMOUNT (Tender No. PUR-2016-004) chaired by Sean Michael Deegan, Director

SÉCURITÉ PUBLIQUE DE WESTMOUNT (soumission n° PUR-2016-004) et que des rapports écrits préparés par le directeur des Services juridiques et greffier le 17 février 2016 et par le chef de division, approvisionnement, le 19 février 2016 sont déposés lors de cette séance.

2016-03-38

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

QUE la soumission de *Lasalle Ford inc.* soit acceptée pour l'achat de **trois (3) véhicules Ford, de modèle Interceptor, pour la Ville de Westmount (soumission n° PUR-2016-004)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 86 155,37 \$ (incluant la valeur de reprise de 18 000 \$ des véhicules échangés), toutes taxes comprises;

QUE la dépense de 78 671,34 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-314-02-002, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-009 délivré le 24 février 2016;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ledit contrat; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout autre document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.1 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS

2016-03-39

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Samiotis

General, and that written reports prepared by the City Clerk on February 17, 2016 and by the Purchasing Manager on February 19, 2016 are submitted to this meeting.

2016-03-38

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

THAT the tender of *Lasalle Ford Inc.* be accepted for the **purchase of three (3) vehicles, model - Ford Interceptor for the City of Westmount (Tender No. PUR-2016-004)**, and that the contract be awarded for a total amount of \$86,155.37 (including \$18,000 for 2 trade-in vehicles), all applicable taxes included;

THAT the expenditure in the amount of \$78,671.34 (including tax credit) be made from Capital Expense, Account No. 03-314-02-002, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-009 issued on February 24, 2016;

THAT the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract; and

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.1 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS

2016-03-39

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Samiotis

2016-03-07

QUE la soumission de *Paysagiste N.R.C. inc.* soit acceptée pour l'**entretien saisonnier et la coupe du gazon des espaces verts à divers endroits dans la Ville de Westmount** et que le contrat soit adjugé au montant total de 25 588,55 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 9 février 2016 du chef de section, approvisionnement;

THAT the quotation of *Paysagiste N.R.C. inc.* be accepted for the **seasonal maintenance and lawn mowing of grass surface in various places in the City of Westmount**, and that the contract be awarded for a total amount of \$25,588.55, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Agent's report dated February 9, 2016;

QUE la dépense de 23 365,76 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-751-10-457, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-012 délivré le 24 février 2016;

THAT the expenditure in the amount of \$23,365.76 (including tax credits) be made from Departmental Expense, Account No. 02-751-10-457, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-012 issued on February 24, 2016;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

13.2 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/ APPROVISIONNEMENT

13.2 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS/ PURCHASING

2016-03-40

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Samiotis

2016-03-40

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Samiotis

QUE la soumission de *Techni Parc inc.* soit acceptée pour l'**entretien saisonnier de trois (3) terrains sportifs, dont (2) au parc Westmount (2) et un (1) au parc King George** et que le contrat soit adjugé au montant total de 71 784,64 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 11 février 2016 du chef de section, approvisionnement;

THAT the quotation of *Techni Parc Inc.* be accepted for the **seasonal maintenance of three (3) sport fields located in Westmount Park (2) and King George Park (1)**, and that the contract be awarded for a total amount of \$71,784.64, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Agent's report dated February 11, 2016;

QUE la dépense de 65 548,95 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée au compte n° 02-751-20-522, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-006 délivré le 23 février 2016;

THAT the expenditure in the amount of \$65,548.95 (including tax credits) be made from Account No. 02-751-20-522, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-006 issued on February 23, 2016;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.3 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/ APPROVISIONNEMENT

2016-03-41

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Samiotis

QUE la soumission de *H & B Sports Enterprises inc.* soit acceptée pour la **préparation et l'entretien quotidien des huit (8) courts de tennis en terre battue, dont deux (2) au parc Stayner, quatre (4) au parc Westmount et deux (2) au parc King George**, et que le contrat soit adjugé au montant total de 73 641,49 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 11 février 2016 du chef de section, approvisionnement;

QUE la dépense de 67 244,49 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée au compte n° 02-751-30-522, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-005 délivré le 23 février 2016;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.3 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS/ PURCHASING

2016-03-41

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Samiotis

THAT the quotation of *H & B Sports Enterprises inc.* be accepted for the **preparation and daily maintenance of 2 Har-Tru tennis courts in Stayner Park, 4 Har-Tru tennis courts in Westmount Park and 2 Har-Tru tennis courts in King George Park**, and that the contract be awarded for a total amount of \$73,641.49, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Agent's report dated February 11, 2016;

THAT the expenditure in the amount of \$67,244.49 (including tax credits) be made from Account No. 02-751-30-522, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-005 issued on February 23, 2016;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.4 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/ APPROVISIONNEMENT

2016-03-42

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Cutler

QUE la soumission de *Dassyloi inc.* soit acceptée pour la **fourniture de l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires à la réparation des bris locaux sur les conduites d'égout en brique** et que le contrat soit adjugé au montant total de 62 603,89 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 22 février 2016 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 57 165,69 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 23-010-15-005, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-004 délivré le 23 février 2016;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.5 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/APPROVISIONNEMENT

2016-03-43

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

QUE la soumission de *Signalisation Lévis inc.* soit acceptée pour l'**achat et l'installation de 120 nouveaux poteaux, incluant l'installation de 120 nouveaux panneaux, avec toute la quincaillerie nécessaire pour le nouveau système de parcomètres** et que le contrat

13.4 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS/PURCHASING

2016-03-42

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Cutler

THAT the quotation of *Dassyloi Inc.* be accepted for the **supply of all labour, material and equipment for local repairs to the brick sewer conduit** and that the contract be awarded for a total amount of \$62,603.89, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated February 22, 2016;

THAT the expenditure in the amount of \$57,165.69 (including tax credits) be made from Capital Expense, Account No. 23-010-15-005, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-004 issued on February 23, 2016;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.5 TENDERS BY INVITATION – PUBLIC WORKS/PURCHASING

2016-03-43

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

THAT the quotation of *Signalisation Lévis Inc.* be accepted for the **purchase and installation of 120 new posts, including the installation of 120 new signs complete with all the necessary hardware for the new parking meter system**, and that the contract be

soit adjugé au montant total de 44 745,40 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 26 février 2016 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 40 858,51 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-310-94-001, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-015 délivré le 29 février 2016;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.1 SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DU SOL

ATTENDU QUE la grille d'évaluation proposée par le Service des travaux publics relativement à la fourniture de services professionnels visant le contrôle de la qualité et l'évaluation environnementale de projets de construction (c.-à-d. la caractérisation des sols), l'arboriculture (étude de la forêt urbaine), l'horticulture, l'aménagement paysager et la conception de terrains de jeux (incluant les parcs, les structures de jeux, les fontaines à jets d'eau et les services d'architectes paysagers), des études de la circulation et du transport actif et des services architecturaux (évaluation d'immeubles, préparation de cahiers des charges, de plans et de soumissions) a été approuvée, conformément à la résolution n° 2016-12-301 adoptée par le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015.

2016-03-44

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Samiotis

awarded for a total amount of \$44,745.40, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated February 26, 2016;

THAT the expenditure in the amount of \$40,858.51 (including tax credits) be made from Capital Expense, Account No. 03-310-94-001, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-015 issued on February 29, 2016;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

14.1 PROFESSIONAL SERVICES – SOIL CHARACTERIZATION

WHEREAS the evaluation grid proposed by the Public Works Department for professional services pertaining to Quality control of construction projects and environmental assessment (i.e. soil characterization), Arboriculture (urban forestry study), horticulture, landscape and playground design (including parks, play structures and splash pads, landscape architect services); Traffic and active transportation studies; Architectural services (building assessments, preparation of specifications, plans and tenders) was approved, as per resolution No. 2016-12-301 adopted by Council at its regular meeting held on December 7, 2015.

2016-03-44

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Samiotis

2016-03-07

QUE la soumission de *Le Groupe Solroc* soit acceptée au montant de 75 596,06 \$, toutes taxes comprises, pour les **services professionnels : étude de caractérisation du sol de diverses rues dans la Ville de Westmount;**

THAT the quotation from *Le Groupe Solroc* be accepted in the amount of \$75,596.06, all applicable taxes included, for the **professional services: soil characterization study of different streets in the City of Westmount;**

QUE la dépense totale de 69 029,29 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 23-010-16-004 pour un montant de 19 685,16 \$, compte n° 23-010-16-001 pour un montant de 6 561,72 \$, compte n° 03-310-51-006 pour un montant de 32 861,09 \$ et compte n° 03-310-92-019 pour un montant de 9 921,32 \$, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-014 délivré le 29 février 2016;

THAT the expenditure in the total amount of \$69,029.29 (including tax credits) be made from Capital Expense, Account No. 23-010-16-004 for an amount of \$19,685.16, Account No. 23-010-16-001 for an amount of \$6,561.72, Account No. 03-310-51-006 for an amount of \$32,861.09 and Account No. 03-310-92-019 for an amount of \$9,921.32, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-014 issued on February 29, 2016;

QUE le directeur général soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer l'offre de service et tout autre document, pour et au nom de la Ville.

THAT the Director General be, and he is hereby, authorized to sign the offer of service and any other documents, for and on behalf of the City.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

14.2 DEMANDE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS DU QUÉBEC : MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES, D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE LOCALE

14.2 REQUEST TO THE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS DU QUÉBEC: TRANSFER OF A PORTION OF THE FEDERAL GASOLINE EXCISE TAX REVENUE FOR THE MUNICIPAL INFRASTRUCTURE FOR DRINKING WATER, WASTEWATER AND LOCAL ROADS

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

WHEREAS the City has examined the *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* and its annexes;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une

WHEREAS the municipality must comply with the terms and conditions of this guide that apply in its situation in order to receive the governmental financial assistance which was

2016-03-07

lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

confirmed in a letter from the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy to that effect.

2016-03-45

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Drury

2016-03-45

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Drury

QUE la Ville de Westmount s'engage à respecter les modalités du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* qui s'appliquent à elle;

THAT the City of Westmount commit itself to comply with the terms and conditions of the *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* that applies in its case;

QUE la Ville de Westmount s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

THAT the City of Westmount commit itself to be the sole body in charge and to release the governments of Canada and Quebec, as well as their ministers, senior officials, employees and agents of any responsibility as for the complaints, requirements, losses, damages and costs of any kind based on a wound inflicted to a person, the death of this person, any damages done to goods or the loss of goods attributable to a deliberated or careless act ensuing directly or indirectly from the investments made through the financial assistance obtained under the 2014-2018 TECQ program;

QUE la Ville de Westmount approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

THAT the City of Westmount approve the content and authorize the transmission to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* of the schedule of works attached herewith and of all other documents required by the *Ministère*, in order to receive the governmental contribution which was confirmed in a letter of the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy to that effect;

QUE la Ville de Westmount s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

THAT the City of Westmount commit itself to achieve the minimum capital in municipal infrastructure fixed at \$28 per capita per year, a total of \$140 per capita for all four years of the program;

2016-03-07

QUE la Ville de Westmount s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

THAT the City of Westmount undertake to inform the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* of any modification that will be made to the schedule of works approved under the present resolution;

QUE la Ville de Westmount atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

THAT the City of Westmount hereby certify that, as per this resolution, the schedule of work attached herewith includes the true expenditures incurred and reflects the forecasts of eligible work until March 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

14.3 RÉSILIATION D'UN CONTRAT – SERVICES DE DÉGEL DES CONDUITES D'EAU

14.3 CANCELLATION OF A CONTRACT - THAWING WATER SERVICES

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres par invitation relativement à la **fourniture de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à la prestation des services de dégel des conduites d'eau pour la saison hivernale 2015-2016**, la soumission de *Débouchage et Nettoyage Action inc.* avait été acceptée et que le contrat avait été adjugé au montant total de 57 246,05 \$, toutes taxes comprises, conformément à la résolution n° 2015-12-296 adoptée par le conseil à sa séance ordinaire tenue le 7 décembre 2015;

WHEREAS following a call for tender by invitation for the **supply of labour and equipment for the thawing of water services for the 2015-2016 winter season**, the quotation of *Débouchage et Nettoyage Action Inc.* was accepted and the contract was awarded for a total amount of \$57,246.05, all applicable taxes included, as per resolution No. 2015-12-296 adopted by Council at its regular meeting held on December 7, 2015;

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a recommandé la résiliation du contrat en raison d'une mauvaise exécution de la part de l'entreprise.

WHEREAS the Director of Public Works recommended the cancellation of the contract due to the inadequate performance of the company.

2016-03-46

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Drury

2016-03-46

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Drury

QUE le contrat conclu entre la Ville de Westmount et l'entreprise *Débouchage et Nettoyage Action inc.* (Q-2015-080) soit résilié à compter du 7 mars 2016; et

THAT the contract entered into between the City of Westmount and *Débouchage et Nettoyage Action Inc.* (Q-2015-080) be cancelled effective March 7, 2016; and

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

**14.4 RÉSILIATION D'UN CONTRAT –
MARQUAGE DES LIGNES DE RUE**

**14.4 CANCELLATION OF CONTRACT -
STREET LINE PAINTING**

ATTENDU QU'à la suite d'un appel d'offres public pour le **MARQUAGE DES LIGNES DE RUE DANS LA VILLE DE WESTMOUNT (soumission n° PW-2015-946)**, la soumission de *Marquage Signalisation inc.* avait été acceptée et qu'un contrat de deux ans avait été adjugé au montant total de 155 117,72 \$, toutes taxes comprises, conformément à la résolution n° 2015-04-84 adoptée par le conseil lors de séance ordinaire tenue le 7 avril 2015;

WHEREAS following a call for public tenders for **STREET LINE PAINTING IN THE CITY OF WESTMOUNT (Tender No. PW-2015-946)** the tender of *Marquage Signalisation Inc.* was accepted and a two-year contract was awarded for a total amount of \$155,117.72, all applicable taxes included, as per resolution No. 2015-04-84 adopted by Council at its regular meeting held on April 7, 2015;

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a recommandé la résiliation du contrat en raison du manque de fiabilité de l'entreprise dans l'exécution des travaux exigés.

WHEREAS the Director of Public Works recommended the cancellation of said contract due to the unreliability of the company to perform the required work.

2016-03-47

**Il est proposé par le conseiller Martin,
appuyé par le conseiller Drury**

2016-03-47

**It was moved by Councillor Martin,
seconded by Councillor Drury**

QUE le contrat conclu entre la Ville de Westmount et *Marquage Signalisation inc.* (soumission n° PW-2015-946,) soit résilié à compter du 7 mars 2016;

THAT the contract entered into between the *City of Westmount* and *Marquage Signalisation Inc.* (Tender No. PW-2015-946) be cancelled effective March 7, 2016;

QUE le paiement de la facture finale soit effectué en tenant compte des pénalités imposées et des retenues prévues au contrat; et

THAT the payment of the final invoice be made taking into account the penalties imposed and the contractual holdbacks; and

QU'un nouvel appel d'offres par invitation soit lancé.

THAT a new call for tenders by invitation be launched.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

15.1 APPEL D'OFFRES PUBLIC – HYDRO WESTMOUNT

ATTENDU QU'une assemblée publique, présidée par le directeur général, Sean Michael Deegan, a eu lieu dans la salle du conseil le 17 février 2016 pour l'ouverture des soumissions relatives à l'**ACHAT DE CÂBLE 15KV, XLPE, POUR LE RÉSEAU SOUTERRAIN DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ D'HYDRO WESTMOUNT (soumission n° PUR-2016-001)** et que des rapports écrits préparés par le directeur des Services juridiques et greffier le 17 février 2016 et par le chef de division, approvisionnement, le 18 février 2016 sont déposés lors de cette séance.

2016-03-48

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par le conseiller Martin

QUE la soumission d'*Anixter Canada Ltée* soit acceptée pour l'**achat de câble de 15KV, XLPE, pour le réseau souterrain de distribution d'électricité d'Hydro Westmount (soumission n° PUR-2016-001)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 278 641,29 \$, toutes taxes comprises;

QUE la dépense de 254 436,64 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-311-02-009, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-008 délivré le 24 février 2016;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ledit contrat; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout autre document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.1 CALL FOR PUBLIC TENDERS - HYDRO WESTMOUNT

WHEREAS a public meeting was held in the Council Chamber on February 17, 2016 for the opening of tenders for the **PURCHASE OF 15KV, XLPE CABLE FOR THE ELECTRICAL UNDERGROUND DISTRIBUTION NETWORK FOR HYDRO WESTMOUNT (Tender No. PUR-2016-001)** chaired by Sean Michael Deegan, Director General, and that written reports prepared by the Director of Legal Services and City Clerk on February 17, 2016 and by the Purchasing Manager on February 18, 2016 are submitted to this meeting.

2016-03-48

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Martin

THAT the tender of *Anixter Canada Ltée* be accepted for the **purchase of 15KV, XLPE cable for the electrical underground distribution network for Hydro Westmount (Tender No. PUR-2016-001)** and that the contract be awarded for a total amount of \$278,641.29, all applicable taxes included;

THAT the expenditure in the amount of \$254,436.64 (including tax credit) be made from Capital Expense, Account No. 03-311-02-009, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-008 issued on February 24, 2016;

THAT the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract; and

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

15.2 APPEL D'OFFRES PUBLIC – HYDRO WESTMOUNT

ATTENDU QU'une assemblée publique, présidée par le directeur général, Sean Michael Deegan, a eu lieu dans la salle du conseil le 17 février 2016 pour l'ouverture des soumissions relatives à un **CONTRAT GÉNÉRAL DE TRAVAUX CIVILS MINEURS POUR HYDRO WESTMOUNT (soumission n° PUR-2016-002)** et que des rapports écrits préparés par le directeur des Services juridiques et greffier le 17 février 2016 et par le chef de division, approvisionnement, le 18 février 2016 sont déposés lors de cette séance.

2016-03-49

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par le conseiller Martin

QUE la soumission de *Laurin, Laurin (1991) inc.* soit acceptée pour un **contrat général de travaux civils mineurs pour Hydro Westmount (soumission n° PUR-2016-002)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 227 491,84 \$, toutes taxes comprises;

QUE la dépense de 207 730,37 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-311-02-003, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-010 délivré le 24 février 2016;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ledit contrat; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout autre document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2 CALL FOR PUBLIC TENDERS - HYDRO WESTMOUNT

WHEREAS a public meeting was held in the Council Chamber on February 17, 2016 for the opening of tenders for a **GENERAL CONTRACT FOR MINOR CIVIL WORKS FOR HYDRO WESTMOUNT (Tender No. PUR-2016-002)** chaired by Sean Michael Deegan, Director General, and that written reports prepared by the Director of Legal Services and City Clerk on February 17, 2016 and by the Purchasing Manager on February 18, 2016 are submitted to this meeting.

2016-03-49

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Martin

THAT the tender of *Laurin, Laurin (1991) Inc.* be accepted for a **general contract for minor civil works for Hydro Westmount (Tender No. PUR-2016-002)** and that the contract be awarded for a total amount of \$227,491.84, all applicable taxes included;

THAT the expenditure in the amount of \$207,730.37 (including tax credit) be made from Capital Expense, Account No. 03-311-02-003, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-010 issued on February 24, 2016;

THAT the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract; and

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

15.3 APPEL D'OFFRES PUBLIC – HYDRO WESTMOUNT

ATTENDU QU'une assemblée publique présidée par le directeur général, Sean Michael Deegan, a eu lieu dans la salle du conseil le 17 février 2016 pour l'ouverture des soumissions relatives à l'**ACHAT DE DIVERS COMPTEURS ÉLECTRONIQUES POUR HYDRO WESTMOUNT (soumission n° PUR-2016-003)** et que des rapports écrits préparés par le directeur des Services juridiques et greffier le 17 février 2016 et par le chef de division, approvisionnement, le 19 février 2016 sont déposés lors de cette séance.

2016-03-50

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par le conseiller Martin

QUE la soumission de *Les Distributeurs GF tec inc.* soit acceptée pour la **fourniture de divers compteurs électroniques (articles 1, 2, 3 et 4) pour Hydro Westmount (soumission n° PUR-2016-003)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 73 882,94 \$, toutes taxes comprises;

QUE la soumission de *Les Industries Jesstec inc.* soit acceptée pour la **fourniture de divers compteurs électroniques (article 5) pour Hydro Westmount (soumission n° PUR-2016-003)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 15 880,49 \$, toutes taxes comprises;

QUE la dépense totale de 81 965,97 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense en capital, compte n° 02-883-00-646, le tout conformément au certificat de la trésorière n° CTW-2016-03-011 délivré le 24 février 2016;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ledit contrat; et

15.3 CALL FOR PUBLIC TENDERS – HYDRO WESTMOUNT

WHEREAS a public meeting was held in the Council Chamber on February 17, 2016 for the opening of tenders for the **PURCHASE OF VARIOUS ELECTRONIC METERS FOR HYDRO WESTMOUNT (Tender No. PUR-2016-003)** chaired by Sean Michael Deegan, Director General, and that written reports prepared by the Director of Legal Services and City Clerk on February 17, 2016 and by the Purchasing Manager on February 19, 2016 are submitted to this meeting.

2016-03-50

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Martin

THAT the tender of *Les Distributeurs GF tec Inc.* be accepted for the **supply of various electronic meters (items 1, 2, 3 and 4) for Hydro Westmount (Tender No. PUR-2016-003)** and that a contract be awarded for a total amount of \$73,882.94, all applicable taxes included;

THAT the tender of *Les Industries Jesstec Inc.* be accepted for the **supply of various electronic meters (item 5) for Hydro Westmount (Tender No. PUR-2016-003)** and that a contract be awarded in the amount of \$15,880.49, all applicable taxes included;

THAT the expenditure in the total amount of \$81,965.97 (including tax credit) be made from Capital Expense, Account No. 02-883-00-646, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2016-03-011 issued on February 24, 2016;

THAT the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the contract; and

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout autre document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

17.1 VENTE À L'ENCAN PUBLIC DE L'ÉQUIPEMENT RADIO ECOM

17.1 SALE BY PUBLIC AUCTION - ECOM RADIO EQUIPMENT

ATTENDU QUE la Ville de Westmount appartenait au Réseau d'entraide Centre-Ouest de Montréal (ECOM), aux fins de l'utilisation par les services d'incendies d'un système de communication, jusqu'à ce qu'elle mette fin à sa participation, conformément à la résolution n° 2015-10-243 adoptée par le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 5 octobre 2015;

WHEREAS the City of Westmount was part of the *Réseau d'Entraide Centre Ouest Montréal* (ECOM) for the use of a communication system for the Fire Department until its participation was terminated, as per resolution No. 2015-10-243 adopted by Council at its regular meeting held on October 5, 2015;

ATTENDU QUE la Ville de Westmount a signifié son intention d'adhérer au projet de système évolué de radiocommunication (SÉRAM) de l'agglomération de Montréal, tout comme l'ensemble des arrondissements de Montréal et des villes reconstituées, ainsi que les services centraux (SPVM et SIM);

WHEREAS the City of Westmount has notified its intention to join the Montreal Agglomeration advanced radio communication network (SÉRAM) along with all the Montreal boroughs, the reconstituted cities and the central services (SPVM and SIM);

ATTENDU QUE l'arrondissement de Saint-Laurent a offert de vendre à l'encan public l'ancien équipement radio ECOM qui n'est plus utilisé;

WHEREAS the Borough of St-Laurent has offered to sell by public auction the old ECOM radio equipment no longer in use;

ATTENDU QUE les produits de la vente seront distribués au prorata de l'équipement que détenait chaque ville participante.

WHEREAS the proceeds from the sale will be distributed according to the proportion of equipment of each participating City.

2016-03-51

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Martin

2016-03-51

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Martin

QUE la Ville de Westmount avise l'arrondissement de Saint-Laurent qu'elle accepte qu'il procède à la vente à l'encan public de l'équipement radio ECOM et que les produits de la vente soient distribués au prorata de l'équipement que détenait chaque ville participante;

THAT the Borough of Saint-Laurent be notified that the City of Westmount accepts that it proceeds with the sale by public auction of the ECOM radio equipment and that the proceeds from the sale be distributed according to the proportion of equipment of each participating City;

QUE la Ville de Westmount avise l'arrondissement de Saint-Laurent qu'elle accepte de lui envoyer la liste de l'équipement radio usagé d'ici la mi-mars, puis l'équipement complet avant l'encan public prévu en mai 2016;

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout document nécessaire ou exigé pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.1 RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT – MARIANOPOLIS

ATTENDU QU'à la suite du déménagement du Collège Marianopolis, une étude de stationnement a été menée et que ses résultats ont démontré une sous-utilisation du stationnement sur la vaste majorité des segments de rue ayant fait l'objet de l'étude;

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif des transports sont soumises à l'approbation du conseil.

2016-03-52

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Drury

QUE la réglementation de stationnement existante sur l'avenue *Saint-Sulpice*, de Mount-Pleasant à la limite est de la Ville (côtés sud et nord), soit abrogée, sauf les périodes d'entretien et les restrictions hivernales, et remplacée par un règlement de « **STATIONNEMENT 2 HEURES** »;

QUE toute la réglementation de stationnement existante soit abrogée sur les segments identifiés ci-dessous, sauf les périodes d'entretien et les restrictions hivernales, et remplacées par un règlement de « **STATIONNEMENT 4 HEURES** » comme suit :

THAT the Borough of St-Laurent be notified that the City of Westmount accepts to send the list of the used radio by mid-March, along with all the equipment before the public auction that is scheduled for May 2016;

THAT the Director General be authorized to sign any and all other documents necessary and/or required to give effect to the foregoing resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

18.1 PARKING REGULATIONS - MARIANOPOLIS

WHEREAS following the relocation of Marianopolis College, a parking audit was performed and the results showed underused parking in the vast majority of the street segments studied;

WHEREAS the recommendations of the Transportation Advisory Committee are submitted for Council's approval.

2016-03-52

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Drury

THAT the existing parking regulation on *Saint-Sulpice*, from Mount-Pleasant to the City Eastern limit (South and North sides) be rescinded except for maintenance periods and winter restrictions, and be replaced with a "**2-HOUR PARKING**" regulation;

THAT all existing parking regulations be rescinded on the following identified segments, except for maintenance periods and winter restrictions, and be replaced with a "**4-HOUR PARKING**" regulation as follows:

- *Avenue Mount-Pleasant :*
 - de De Lavigne à Severn (côté sud);
 - de Severn à Saint-Sulpice (côté nord);
 - de Saint-Sulpice à Montrose (côté ouest);
 - de Saint-Sulpice à Montrose (côté est) : SAUF L'HIVER – STATIONNEMENT INTERDIT (DU 1^{er} DÉC. AU 31 MARS);
 - de Montrose à Cedar (côté ouest);
 - de Montrose à Cedar (côté est) : SAUF L'HIVER – STATIONNEMENT INTERDIT (DU 1^{er} DÉC. AU 31 MARS) et ZONE DE PRISE EN CHARGE SCOLAIRE (DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 JUIN, DU LUN. AU VEN., DE 7 H 30 À 17 H);
 - de Cedar à The Boulevard (côtés est et ouest).
- *Avenue Ramezay :* de Saint-Sulpice à Montrose (côté ouest).
- *Avenue Montrose (côté nord) :*
 - de la limite est de la Ville à Ramezay; et
 - de Ramezay à Mount-Pleasant.
- *Avenue Severn :* de Mount-Pleasant à Mountain (côté nord).
- *Avenue Cedar :*
 - de Mountain à Mount-Pleasant (côté sud);
 - de Mount-Pleasant au panneau en face de l'adresse civique 3223 (côté sud) : sauf ZONE DE PRISE EN CHARGE SCOLAIRE (DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 30 JUIN, DU LUN. AU VEN., DE 8 H À 17 H);
 - du panneau en face de l'adresse civique 3223 à la limite est de la Ville (côté sud) : SAUF DU LUN. AU VEN., DE 8 H À 9 H 30 – STATIONNEMENT INTERDIT.
- *Mount-Pleasant:*
 - from De Lavigne to Severn (South side);
 - from Severn to Saint-Sulpice (North side);
 - from Saint-Sulpice to Montrose (West side);
 - from Saint-Sulpice to Montrose (East side): EXCEPT WINTER - NO PARKING (1 DEC-31 MARS);
 - from Montrose to Cedar (West side);
 - from Montrose to Cedar (East side): EXCEPT WINTER - NO PARKING (1 DEC-31 MARS) and SCHOOL LOADING ZONE (SEPTEMBER 1 TO JUNE 30 - MON-FRI, 7h30-17h);
 - from Cedar to The Boulevard (East and West sides).
- *Ramezay*, from Saint-Sulpice to Montrose (West side).
- *Montrose (North side):*
 - from City Eastern limit to Ramezay; and
 - from Ramezay to Mount-Pleasant.
- *Severn*, from Mount-Pleasant to Mountain (north side).
- *Cedar:*
 - from Mountain to Mount-Pleasant (South side);
 - from Mount-Pleasant to sign facing civic 3223 (South side): except SCHOOL LOADING ZONE (SEPTEMBER 1-JUNE 30 - MON-FRI, 8h-17h);
 - from sign facing civic 3223 to Eastern City limit (South side): EXCEPT MON-FRI, 8h-9h30 - NO PARKING.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.2 RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT – 449, AVENUE CLAREMONT

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif des transports sont soumises lors de cette séance;

2016-03-53

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Martin

CARRIED UNANIMOUSLY

18.2 PARKING REGULATIONS - 449 CLAREMONT

WHEREAS the recommendations of the Transportation Advisory Committee are submitted herewith.

2016-03-53

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Martin

QUE la réglementation de stationnement existante « Réservé aux détenteurs de permis de stationnement W » devant le numéro civique 449, avenue Claremont, de l'entrée jusqu'à un point situé 6,5 mètres plus au nord, soit abrogée afin d'établir la réglementation suivante « Réservé aux personnes handicapées ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.3 RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT – CHEMIN ACADEMY (CLW)

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif des transports sont soumises lors de cette séance;

2016-03-54

Il est proposé par le conseiller Cutler, appuyé par le conseiller Martin

QUE toute la réglementation de stationnement sur le chemin Academy, à l'intérieur des limites du terrain de stationnement du Centre des loisirs de Westmount (du côté sud de la rue Sainte-Catherine jusqu'à un point situé 85 mètres plus au nord) soit abrogée et remplacée comme suit :

- STATIONNEMENT : 2 HEURES MAXIMUM, de 7 h à 17 h, sauf pour les détenteurs de permis;
- STATIONNEMENT : 4 HEURES MAXIMUM, de 17 h à 7 h, incluant les détenteurs de permis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.1 LISTE DES COMPTES

2016-03-55

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par la conseillère Smith

THAT the existing parking regulation "Reserved for vehicles bearing a W parking permit" be rescinded facing civic 449 Claremont, from the driveway extending to a point 6.5 meters further north, in order to establish a "Reserved for handicapped persons" regulation.

CARRIED UNANIMOUSLY

18.3 PARKING REGULATIONS – ACADEMY ROAD (WRC)

WHEREAS the recommendations of the Transportation Advisory Committee are submitted herewith;

2016-03-54

It was moved by Councillor Cutler, seconded by Councillor Martin

THAT all existing parking regulations on Academy Road, within the limits of the Westmount Recreation Centre parking lot (from South of Ste. Catherine street extending to a point 85 meters further North) be rescinded and replaced as follows:

- maximum 2-HOUR PARKING, 7h-17h, except for permit holders;
- maximum 4-HOUR PARKING, 17h-7h, including permit holders.

CARRIED UNANIMOUSLY

19.1 LIST OF ACCOUNTS

2016-03-55

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Smith

QUE soit autorisé et confirmé le paiement des déboursés suivants effectués au cours de la période se terminant le 31 janvier 2016 :

THAT payment be authorized and confirmed of the following disbursements made during the period ending January 31, 2016.

PÉRIODE SE TERMINANT/ PERIOD ENDING	FACTURES	LISTE DE PAIE & REMISES GOUVERNEMENTALES / PAYROLL & GOVERNMENT REMITTANCES	TOTAL
9 janvier/January 9, 2016	787 939,19 \$	651 380,54 \$	1 439 319,73 \$
16 janvier/January 16, 2016	1 553 188,08 \$	212 708,14 \$	1 765 896,22 \$
23 janvier/January 23, 2016	1 954 490,59 \$	635 339,77 \$	2 589 830,36 \$
31 janvier/January 31, 2016	822 423,86 \$	755 460,43 \$	1 577 884,29 \$
Total	5 118 041,72 \$	2 254 888,88 \$	7 372 930,60 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

21.1 APPROBATION DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

21.1 SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMMES APPROVAL

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, la délivrance de certains permis de construction est assujettie à l'approbation préalable des plans par le comité consultatif d'urbanisme;

WHEREAS according to By-Law 1305 on *Site Planning and Architectural Integration Programme*, the issuance of some building permits, are subordinated to the prior approval of plans by the Planning Advisory Committee;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 3.2.2 de ce règlement, le conseil doit se prononcer par résolution sur ces recommandations du comité.

WHEREAS according to section 3.2.2 of this by-law, Council must decide on the recommendations of the Committee.

2016-03-56

Il est proposé par la conseillère Samiotis, appuyé par la conseillère Lulham

2016-03-56

It was moved by Councillor Samiotis, seconded by Councillor Lulham

QUE, selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme formulées lors de sa réunion tenue le 23 février 2016, la liste ci-jointe des demandes de permis de construction, telle que révisée conformément au *Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, soit approuvée.

THAT, according to the recommendations of the Planning Advisory Committee at its meeting held on February 23, 2016, the attached list of building permit applications, reviewed under By-law 1305 on Site Planning and Architectural Integration Programmes, be approved.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

24.1 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT 1318 SUR LES TARIFS – AVIS DE MOTION

Des copies du projet de règlement sont remises à tous les membres du conseil et mises à la disposition du public.

Le conseiller Cutler donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1318 sur les tarifs* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

Il mentionne que ce projet de règlement a pour objet de remplacer le tarif d'un certificat pour tout autre usage temporaire du domaine public – espace de parcomètre par le tarif d'un certificat pour tout autre usage temporaire du domaine public – espace de stationnement, ainsi que de mettre à jour les frais de célébration de mariages et d'unions civiles et les frais de transcription ou de reproduction de documents.

24.2 RÈGLEMENT DE STATIONNEMENT – AVIS DE MOTION

Le conseiller Cutler donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement de stationnement* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

Il mentionne que ce projet de règlement a pour objet d'abroger le Règlement 685 intitulé "*Règlement concernant les parcomètres*" et d'adopter de nouvelles dispositions visant à réglementer le stationnement dans la Ville de Westmount compte tenu de la mise en œuvre du nouveau système de paiement par plaque. Plus précisément, ce règlement établira les horaires de stationnement en vigueur partout dans la Ville comme étant soit du lundi au samedi, de 9 h à 18 h, soit du

24.1 BY-LAW TO FURTHER AMEND BY-LAW 1318 ON TARIFFS - NOTICE OF MOTION

Copies of the draft By-law are submitted to all members of Council and to the public present.

Councillor Cutler gave notice of the intention to submit for adoption "*By-law to further amend By-law 1318 on Tariffs*" at a subsequent meeting of this council.

OBJECT

He mentioned that the object of this draft by-law is to replace the tariff for a certificate for any other temporary uses of publicly owned property - space for parking meter with a tariff for a Certificate for any other temporary use of publicly owned property - parking space as well as to update the fees for the solemnization of marriages and civil unions and for the transcription or reproduction of documents.

24.2 BY-LAW ON PARKING- NOTICE OF MOTION

Councillor Cutler gave notice of the intention to submit for adoption "*By-law on Parking*" at a subsequent meeting of this council.

OBJECT

He mentioned that the object of this by-law is to repeal By-law 685 entitled "*By-law concerning Parking Meters*" and to adopt new provisions to govern parking in the City of Westmount in light of the implementation of the new Pay-by-Plate system. More specifically, this by-law will establish parking hours across the City as being either Monday to Saturday from 9h to 18h or Monday to Wednesday and Saturday from 9h-18h and Thursday to Friday from 9h -21h. The by-law

lundi au mercredi, le samedi de 9 h à 18 h et le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h. Le règlement créera également deux zones de stationnement distinctes aux fins de la tarification : la première zone, située à l'est de l'avenue Wood, au tarif de 3 \$ l'heure, et la seconde zone, située à l'ouest de l'avenue Wood, au tarif de 2 \$ l'heure.

will also create two distinct parking zones for tariffs: the first zone to the East of Wood will be at a rate of \$3.00 per hour and the second zone to the West of Wood Avenue will be at a rate of \$2.00 per hour.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions se tient de 21 h 42 à 21 h 56,

SECOND QUESTION PERIOD

The second question period took place from 9:42 p.m. to 9:56 p.m.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est ensuite levée à 21 h 56.

ADJOURNMENT OF MEETING

The meeting thereupon adjourned at 9:56 p.m.

Peter F. Trent
Maire / Mayor

Martin St-Jean
Greffier / City Clerk

ANNEXE/APPENDIX "A"

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016
QUESTION PERIOD OF CITIZENS
REGULAR MEETING OF MARCH 7th, 2016

Début de la première période des questions: 20 h 35,
Beginning of the First Question Period: 8:35 p.m.

NOM /NAME

SUJET DE L'INTERVENTION / QUESTION SUBJECT

Maureen Kiely

Dre. Kiely demande à la Ville de faire enquête à l'égard des services ambulatoires et des premiers répondants fournis par l'agglomération./
Dr. Kiely requested that the City inquire into the inadequate ambulance and First responder's services provided by the Agglomeration.

Marina Brzeski

Quant au règlement de PPCMOI, Mme Brzeski demande si les amendements seront disponibles sur le site Internet /
In regard to the PPCMOI By-law, Ms. Brzeski asked if the amendments will be put on the website.

Mme Brzeski demande si les résidents pourront faire des commentaires et poser des questions lors de la consultation publique./
Ms. Brzeski asked if residents will be able to make comments and ask questions at the public consultation meeting.

Elle demande plus de détails à l'égard de la mise à jour du plan d'urbanisme et de la multiplication des condominiums./
She requested more details regarding the updating of the Planning Programme and the condominium multiplication.

Elle demande si le conseil considérerait un programme particulier d'urbanisme au lieu d'une étude. /
She asked if Council would consider a Programme particulier d'urbanisme instead of a study.

Victor Cruz

M. Cruz demande quelle est la position du conseil suite à sa demande d'ajouter des trottoirs au parc Garden Point devant l'École internationale de Montréal. /
Mr. Cruz asked about the Council's position following his request to add new sidewalks to Garden Point Park in front of l'École internationale de Montréal.

Bruce Anderson

M. Anderson fait des commentaires concernant la terminologie utilisée dans le plan d'action /
Mr. Anderson commented on the terminology used in the Action Plan.

M. Anderson annonce la formation d'un groupe de résidents qui s'opposent au projet de piste cyclable sur le chemin de la Côte Saint-Antoine. /
Mr. Anderson announced the creation of a new group of residents (Active of Westmount R Heritage) which opposes the bicycle path project on Cote St. Antoine.

Paul Marriott

M Marriott demande si le conseil envisage d'installer de nouveaux supports à vélo lors de l'enlèvement des parcomètres./
Mr. Marriot asked if Council plans to install new bicycle racks following the removal of the parking meters.

À titre de membre de l'AMW, il souligne son mécontentement à l'égard des récentes interruptions de service d'électricité. /
As a member of the WMA, he expressed his frustrations about the recent power outages.

Il demande si le nouveau système de facturation d'Hydro Westmount permettra aux résidents de rééquilibrer les versements mensuels égaux. /
He asked if the new Hydro Westmount billing system will allow residents to recalibrate the equalized monthly payments.

Carl Bindman

M. Bindman demande un rapport à l'égard du projet de piste cyclable sur le chemin de la Côte Saint- Antoine et l'avenue Westmount./
Mr. Bindman asked for a report on the bicycle path project on Côte Saint-Antoine and Westmount Avenue.

21 h / 9:00 p.m.

ANNEXE/APPENDIX "B"

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2016
QUESTION PERIOD OF CITIZENS
REGULAR MEETING OF MARCH 7th, 2016

Début de la seconde période des questions: 21 h 42
Beginning of the second Question Period: 9:42 p.m.

<u>NOM /NAME</u>	<u>SUJET DE L'INTERVENTION / QUESTION SUBJECT</u>
<i>Ken London</i>	M. London demande une mise à jour à l'égard du projet Provigo. / <i>Mr. London asked about the status of the Provigo project.</i>
<i>Marina Brzeski</i>	Mme Brzeski demande si la Ville pourrait établir un moratoire sur les condos jusqu'à ce qu'une enquête sur l'impact des développements des condos soit terminée./ <i>Ms. Brzeski asked if the City would consider a moratorium on condos until an investigation on the impact of condo development has been completed.</i>
<i>Maureen Kiely</i>	Dre. Kiely demande si la Ville pourrait augmenter sa subvention à La Porte Ouverte / <i>Dr. Kiely asked if the City would consider increasing its grant to The Open Door.</i> Elle demande une clarification à l'égard de la différence entre les deux soumissionnaires pour la réparation des bris locaux sur les conduits d'égout en brique. / <i>She asked for clarification on the difference between the two bidders for the repairs to the brick sewer conduit (item 13.4).</i>
<i>Carl Bindman</i>	M. Bindman demande pour quelles raisons la Ville a décidé d'implanter des pistes cyclables sur le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Westmount. / <i>Mr. Bindman asked about the City's reasons for developing bicycle paths on Cote Saint- Antoine and Westmount Avenue.</i>

21 h 56 / 9:56 p.m.